

- A/CONF.151/PC/L.47 - Décision concernant la jeunesse en environnement et développement (*Decision on Youth in Environment and Development*)
- A/CONF.151/PC/L.48 - Décision concernant les peuples indigènes et les collectivités locales (*Decision on Indigenous People and Local Communities*)
- A/CONF.151/PC/L.42 - Ordre du jour provisoire, organisation du travail et règles de procédure provisoires de la Conférence (*Provisional Agenda, Organisation of Work and Provisional Rules of Procedure of the Conference*)

ACTIVITÉS CANADIENNES

Cinq places au sein de la délégation canadienne ont été partagées entre huit représentants accrédités d'ONG : l'Association canadienne pour les Nations Unies, l'Association canadienne du droit de l'environnement (qui représente le Réseau canadien de l'environnement), le Conseil canadien pour la coopération internationale, le Third World Resource Centre, le Congrès du travail du Canada, le Groupe des femmes pour le développement de l'éducation et de l'environnement, la Fondation canadienne de la jeunesse et le Conseil national des Autochtones du Canada.

La délégation canadienne trouve toujours que l'intégration de représentants des ONG à la délégation est un moyen précieux d'obtenir l'apport des ONG à notre approche des négociations. Un représentant d'une ONG canadienne qui faisait partie de la délégation officielle a recommandé des façons de rendre cet arrangement plus efficace. Ces recommandations et d'autres dispositions seront examinées avant le PrepCom IV.

Des séances d'instruction ont été données aux ONG par plusieurs groupes de pays (G-77, CANZ, etc.) durant le PrepCom. En outre, les coordonnateurs des groupes de travail de la délégation canadienne tenaient régulièrement des séances d'instruction avec les ONG canadiennes, ce qui était considéré utile, permettant de les tenir au courant des vues des pays concernés. De plus, la délégation canadienne a reçu à déjeuner des petits nombres d'ONG et de délégués afin de créer des occasions d'axer le dialogue sur certaines questions, telles les institutions, les femmes en environnement et le développement et la pauvreté.

Le Canada a coparrainé deux décisions clés préparées par des ONG qui ont été adoptées par le Comité plénier le dernier jour. La première, que les délégués des